

LIGUE ALVERGNE
RHONE-ALPES
ATHLETISME



LIVRET ESTIVAL

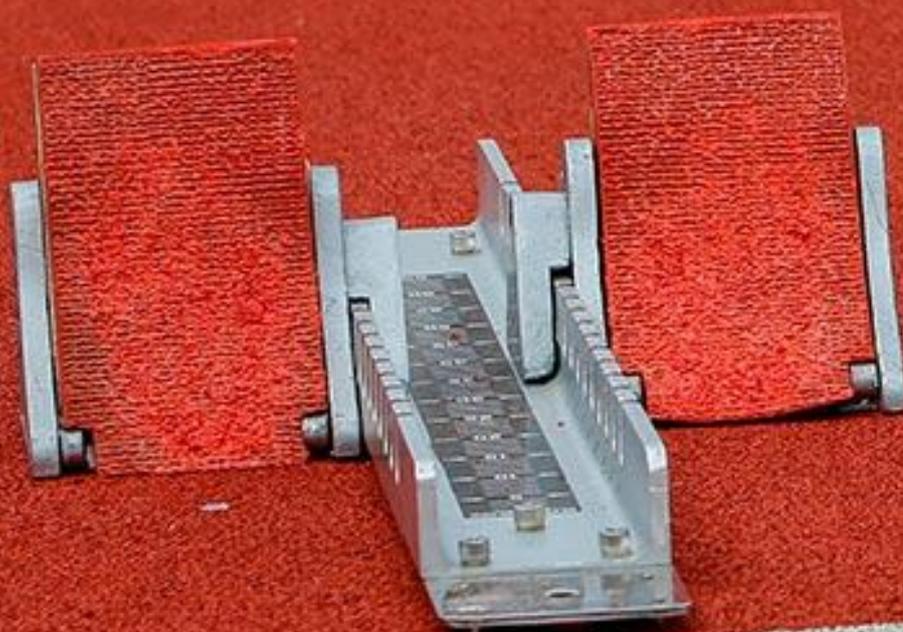
CADETS à MASTERS

2018

- Calendrier
- Conditions de Participation
- Minima

MARTY Sports

7



Partenaires officiels

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Casino
Partenaire Officiel

AG2R LA MONDIALE



SOMMAIRE



ÉPREUVES COMBINÉES	P . 3 ET 4
MARCHE ATHLÉTIQUE SUR ROUTE	P . 5 À 6
ÉPREUVES INDIVIDUELLES SUR PISTE	P . 7 À 12
MINIMA PRÉ-RÉGIONAUX	P . 13 ET 14
MINIMA AURA	P . 15 ET 16
MINIMA HORS LIGUE ET QE AURA	P . 17 ET 18
QUOTAS JURY	P . 19
CHALLENGE DES MEETINGS AURA	P . 20
COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPE	P . 21 À 24
CONTACTS ET INFORMATIONS CSO	P . 25

Epreuves combinées : Pré-régionaux CJES Auvergne - Rhône-Alpes 12 et 13 mai 2018 – Oyonnax (01) – stade Christophe LEMAITRE

135 cours Verdun, 01100 Oyonnax

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve se déroule sur un seul site pour les 2 zones Est et Ouest. La compétition se déroule à la même date et le même site que les championnats AURA minimes d'épreuves combinées et de relais 800m-200m-200m-800m

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Région AUV / R-A

– Avoir réalisé, entre le 1er janvier et le 29 avril 2018, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2018» du tableau pages 12 et 13: voir les performances par catégories

Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 9 mai 23h59)

– Ou avoir été qualifié aux Championnats de France estivaux 2017 d'épreuves combinées.

Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 9 mai 23h59)

– Ou avoir réalisé, en 2017, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA, les minima «2017 et hors AURA» du tableau p. 16 et 17 (voir les performances par catégories):

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 7 mai 2018 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Région AUV / R-A

– Avoir réalisé, en 2017 ou 2018, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2017 et hors AURA» du tableau pages p. 16 et 17 (voir les performances par catégories):

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 7 mai 2018 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier

Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).

4 – informations complémentaires

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 9 mai 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 18

– L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

– contact CSO pour cette compétition : Michel MOREL et Jean-Claude MARIE (voir e-mail en fin de livret).

Epreuves combinées : 2 et 3 juin 2018

Championnat CJES Auvergne - Rhône-Alpes

à Aubière (63)

Complexe sportif des Cézeaux 44 Avenue Pasteur 63170 Aubière

1 - Présentation de l'épreuve :

Ce championnat régional délivre les titres AURA d'heptathlon CAF, JUF, ESF, SEF et de décathlon CAM, JUM, ESM, SEM.

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Région AUV / R-A

– Avoir réalisé, entre le 1er janvier et le 13 mai 2018, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2018» du tableau pages 15 et 16 : voir les performances par catégories

Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 30 mai 23h59)

– Ou avoir été qualifié aux Championnats de France estivaux 2017 d'épreuves combinées.

Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 30 mai 23h59)

– Ou avoir réalisé, en 2017, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA, les minima «2017 et hors AURA» du tableau p. 17 et 18 (voir les performances par catégories):

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 28 mai 2018 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Région AUV / R-A

– Avoir réalisé, en 2018, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2017 et hors AuRA» du tableau pages p. 17 et 18 (voir les performances par catégories):

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 28 mai 2018 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier

- Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).

4 – informations complémentaires

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 30 mai 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 19

– L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

– contact CSO pour cette compétition: Michel MOREL et Jean-Claude MARIE (voir e-mail en fin de livret).

Marche athlétique 10km et 20km : 31 mars 2018

Pré-régionaux JESM Auvergne - Rhône-Alpes

Vénissieux (69) – Parc de Parilly

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve se déroule sur un seul site pour les 2 zones Est et Ouest.

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Région AUV / R-A

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 28 mars 23h59)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Région AUV / R-A

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 28 mars 23h59)

– Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).

4 – informations complémentaires

– Les épreuves de 5000m marche CAF CAM sont organisées dans le cadre du pré-régional individuel (17 juin sur les 2 zones AuRA).

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA (avant le mercredi 28 mars 23h59)** en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 19

– L'horaire sera consultable sur le site Ligue AuRA.

– contact CSO pour cette compétition : Jean-Louis LAFLEUR (voir e-mail en fin de livret)

Marche athlétique 10km et 20km : 26 mai 2018

Championnat Auvergne Rhône-Alpes JESM

La Côte St André (38)

Stade d'athlétisme - Allée Jean Jaurès 38260 La Côte-Saint-André

1 - Présentation de l'épreuve :

Ce championnat AuRA délivre les titres régionaux de 10km JUF, JUM et 20km ESF SEF ESM et SEM
Le 10km est ouvert aux Cadets et Cadettes (hors championnats)

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Région AUV / R-A

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 23 mai 23h59)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Région AUV / R-A

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 23 mai 23h59)

– Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).

4 – informations complémentaires

Les épreuves de 5000m marche CAF CAM sont organisées dans le cadre du championnat AuRA individuel (1^{er} juillet à Aix les Bains). Le 10km est ouvert aux Cadets et Cadettes (hors championnats)

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 6 juin 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 19

– L'horaire sera consultable sur le site Ligue AuRA.

– contact CSO pour cette compétition : Jean-Louis LAFLEUR (voir e-mail en fin de livret).

Régionaux de 10000m : 25 mai 2018
Clermont-Ferrand– Stade de la Gauthière
84 Boulevard Léon Jouhaux, Clermont-Ferrand 63000

1 - Présentation de l'épreuve :

Le Championnats AuRA du 10 000 m est ouvert aux catégories Juniors (U20), Espoirs (U23), Seniors et Masters masculins et féminines.

Cette épreuve se déroule sur le stade de l'entreprise Michelin

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Région AUV / R-A

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 23 mai 23h59)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Région AUV / R-A

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 23 mai 23h59)

4 – informations complémentaires

Titres décernés :

=> Champion AuRA (H & F), sous réserve de réaliser une performance au moins Régional 1.

=> Champion AuRA Espoirs (U23) (H & F), sous réserve de réaliser une performance au moins Régional 2.

=> Champion AuRA Juniors (U20) (H & F) sous réserve de réaliser une performance au moins Régional 3.

- contact organisateur pour cette compétition : Guy BOUSQUET(jessie.guy@outlook.fr)

Demi-fond 800m, 3000m, 5000m et steeple : 9 juin 2018

Pré-régionaux CJES Auvergne / Rhône-Alpes

Décines - stade Raymond Troussier

Rue Jean Macé, 69150 Décines-Charpieu

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve se déroule sur un seul site pour les 2 zones Est et Ouest dans le cadre du « meeting national de l'est lyonnais », étape du challenge des meetings AuRA.

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Région AUV / R-A

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 6 juin 23h59)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Région AUV / R-A

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 6 juin 23h59)

4 – informations complémentaires

– Les épreuves de 1500m TCF TCM sont organisées dans le cadre du pré-régional individuel (16 juin sur les 2 zones AuRA).

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 6 juin 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 19

– L'horaire sera consultable sur le site Ligue AuRA.

– contact CSO pour cette compétition : Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).

Pré-régionaux Auvergne / Rhône-Alpes

Individuels CJES : 16 et 17 juin 2018

2 sites : Grenoble et Aubière

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve se déroule sur 2 sites :

- zone Est à Grenoble (stade Bachelard): pour les comités 01, 07-26, 38, 73 et 74
- zone Ouest à Aubière (complexe sportif des Cézeaux): pour les comités 03, 15, 42, 43, 63 et 69

Epreuves inscrites au programme :

Sprint/haies : 100m, 200m, 400m, 100/110mH et 400m H	Demi-fond : 1500m
Sauts : longueur, triple saut, hauteur et perche	Lancers : poids, disque, marteau et javelot
Marche : 5000m marche	Relais 4x100m (800m-200m-200m-800m MI)

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Région AUV / R-A

– Avoir réalisé, entre le 1er janvier et le 3 juin 2018, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2018» du tableau p. 13 et 14 : voir les performances par catégories

Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 13 juin 23h59)

– Ou avoir été qualifié aux Championnats de France estivaux 2017 dans l'épreuve concernée.

Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 13 juin 23h59)

– Ou avoir réalisé, en 2017, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA, les minima «2017 et hors AuRA» du tableau p. 17 et 18 (voir les performances par catégories):

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 11 juin 2018 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Région AUV / R-A

– Avoir réalisé, en 2018, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2017 et hors AuRA» du tableau pages p. 17 et 18 (voir les performances par catégories):

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 11 juin 2018 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier

– Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).

4 – informations complémentaires

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 13 juin 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 19

– Pas de minima pour les relais, inscription sur place au plus tard 1h avant l'épreuve.

– L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

– contact CSO pour ces compétitions : Nathalie ELDIN et Nicolas DOUMENG – zone Est / Pierre GUILLON et Thierry LAURON – Zone Ouest (voir e-mail en fin de livret).

Demi-fond 3000m, 5000m et steeple : 23 juin 2018
Championnat Auvergne Rhône-Alpes CJES
Ambilly – stade Lucien VEYRAT
Coordonnées GPS : Nord 46.196830, Est 6.218905

1 - Présentation de l'épreuve :

Ce championnat se déroule dans le cadre du meeting d'athlétisme d'Ambilly, étape du challenge des meetings AuRA.

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Région AUV / R-A

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 20 juin 23h59)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Région AUV / R-A

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 20 juin 23h59)

4 – informations complémentaires

– Les épreuves de 800m et 1500m TCF TCM sont organisées dans le cadre du championnat AuRA individuel CJES (30 juin et 1^{er} juillet 2018 à Aix les Bains).

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 20 juin 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 19

– L'horaire sera consultable sur le site Ligue AuRA.

– contact CSO pour cette compétition : Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).

Championnat Auvergne / Rhône-Alpes Individuel CJES: 30 juin et 1^{er} juillet 2018 Aix les Bains – stade Jacques Forestier

Rue Joseph Mottet, 73100 Aix-les-Bains

1 - Présentation de l'épreuve :

Ce championnat AuRA regroupe les épreuves suivantes :

Sprint/haies : 100m, 200m, 400m, 100/110mH et 400m H

Demi-fond : 800m et 1500m

Sauts : longueur, triple saut, hauteur et perche

Lancers : poids, disque, marteau et javelot

Marche : 5000m marche

Relais : 4x100m

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Région AUV / R-A

– Avoir réalisé, entre le 1er janvier et le 24 juin 2018, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2018» du tableau pages 15 et 16 : voir les performances par catégories

Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (du mardi 19 juin au mercredi 27 juin 23h59)- une mise à jour des qualifiés sera effectuée le 25 juin avec les performances réalisées du 18 au 24 juin

– Ou avoir été qualifié aux Championnats de France estivaux 2017 dans l'épreuve concernée.

Confirmation d'engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (du mardi 19 juin au mercredi 27 juin 23h59)

– Ou avoir réalisé, en 2017, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA, les minima «2017 et hors AuRA» du tableau p. 17 et 18 (voir les performances par catégories):

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 25 juin 2018 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Région AUV / R-A

– Avoir réalisé, en 2018, dans une compétition estivale officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2017 et hors AuRA» du tableau pages p. 17 et 18 (voir les performances par catégories):

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 25 juin 2018 : sur le site ligue AuRA rubrique : pratiquer / compétition / calendrier

Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).

4 – informations complémentaires

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 27 juin 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 19

– Pas de minima pour les relais, inscription sur place au plus tard 1h avant l'épreuve.

– L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).

– contact CSO pour cette compétition : Pierre GUILLON, Nathalie ELDIN et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).

Championnat Auvergne Rhône-Alpes CJESM

Marche de durée – 23 septembre 2018

Aix les Bains – stade Jacques Forestier

Rue Joseph Mottet, 73100 Aix-les-Bains

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve propose les durées suivantes 30' 45' et 1h

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Région AUV / R-A

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 19 septembre 23h59)

3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS Région AUV / R-A

– Pas de minima.

Engagements en ligne sur le site de la ligue AuRA (avant le mercredi 19 septembre 23h59)

– Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).

4 – informations complémentaires

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 19 septembre 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 19

– L'horaire sera consultable sur le site Ligue AuRA.

– contact CSO pour cette compétition : Jean Louis LAFLEUR (voir e-mail en fin de livret)

MINIMA H ZONES AURA

Minima 2018 Masculins saison en cours	HOMMES - été pré-régionaux AuRA			
	CAM	JUM	ESM	SEM
	Zones AURA Est/Ouest	Zones AURA Est/Ouest	Zones AURA Est/Ouest	Zones AURA Est/Ouest
100m	12"64	12"34	12"24	12"24
200m	25"54	24"84	24"54	24"54
400m	58"94	57"44	56"44	56"44
800m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
1500m	4'52"00	4'43"00	4'38"00	4'38"00
3000m	sans minima			
5000m		sans minima	sans minima	sans minima
110m haies	18"44	18"44	18"44	18"44
400m haies	67"44	65"94	63"94	63"94
Steeple	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Hauteur	1m60	1m69	1m72	1m72
Perche	3m10	3m30	3m90	3m90
Longueur	5m45	5m55	5m70	5m70
Triple Saut	10m90	11m50	11m80	11m80
Poids	9m70	9m50	9m80	9m80
Disque	24m00	24m00	25m00	25m00
Marteau	25m00	25m00	27m00	27m00
Javelot	31m00	31m00	34m00	34m00
Marche	31'00	30'00	29'00	29'00
4x100 m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Décathlon	4800 pts	4800 pts	4800 pts	4800 pts

MINIMA F ZONES AURA

Minima 2018 Féminins saison en cours	FEMMES - été pré-régionaux AuRA			
	CAF	JUF	ESF	SEF
	Zones AURA Est/Ouest	Zones AURA Est/Ouest	Zones AURA Est/Ouest	Zones AURA Est/Ouest
100m	14"04	13"94	13"84	13"84
200m	29"94	29"54	28"94	28"94
400m	69"94	68"94	67"54	67"54
800m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
1500m	5'50"00	5'40"00	5'35"00	5'35"00
3000m	sans minima	sans minima		
5000m			sans minima	sans minima
100m haies	18"54	18"44	17"94	17"94
400m haies	79"24	78"24	76"74	76"74
Steeple	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Hauteur	1m36	1m39	1m42	1m42
Perche	2m30	2m40	2m50	2m50
Longueur	4m45	4m55	4m65	4m65
Triple Saut	9m10	9m30	9m70	9m70
Poids	8m30	8m00	8m60	8m60
Disque	20m00	22m00	24m00	24m00
Marteau	24m00	24m00	27m00	27m00
Javelot	21m00	21m00	23m00	23m00
Marche	20'00 (q / 3000m)	18'30 (q / 3000m)	18'00 (q / 3000m)	18'00 (q / 3000m)
4x100 m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Heptathlon	2550 pts	2600 pts	2800 pts	2800 pts

MINIMA H AuRA

Minima 2018 Masculins saison en cours	HOMMES - été – Championnat AuRA			
	CAM AuRA	JUM AuRA	ESM AuRA	SEM AuRA
100m	11"74	11"64	11"34	11"34
200m	24"14	23"94	23"34	23"34
400m	54"14	53"64	52"74	52"74
800m	2'07"14	2'03"64	1'59"64	1'59"64
1500m	4'32"14	4'22"14	4'12"14	4'12"14
3000m	sans minima			
5000m		sans minima	sans minima	sans minima
110m haies	16"74	17"14	16"84	16"84
400m haies	62"64	62"14	61"14	59"54
Steeple	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Hauteur	1m78	1m78	1m84	1m84
Perche	3m50	3m60	3m90	4m00
Longueur	6m10	6m20	6m40	6m40
Triple Saut	12m00	12m10	12m40	12m40
Poids	11m20	10m60	11m00	11m50
Disque	33m50	32m50	31m50	34m50
Marteau	33m50	32m50	30m50	32m50
Javelot	37m50	37m50	43m50	44m50
Marche	30'00	29'30	27'30	27'30
4x100 m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Décathlon	4800 pts	5000 pts	5000 pts	5000 pts

MINIMA F AURA

Minima 2018 Féminins saison en cours	FEMMES - été – Championnat AuRA			
	CAF AuRA	JUF AuRA	ESF AuRA	SEF AuRA
100m	13"24	13"24	13"14	13"14
200m	27"54	27"24	27"04	27"04
400m	64"64	64"54	63"14	63"14
800m	2'33"14	2'32"14	2'29"14	2'29"14
1500m	5'25"14	5'20"14	5'08"14	5'08"14
3000m	sans minima	sans minima		
5000m			sans minima	sans minima
100m haies	17"04	17"54	17"24	17"24
400m haies	74"14	73"14	72"14	72"14
Steeple	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Hauteur	1m46	1m46	1m49	1m49
Perche	2m40	2m40	2m50	2m50
Longueur	5m05	5m10	5m15	5m15
Triple Saut	10m10	10m10	10m20	10m20
Poids	9m50	8m30	8m90	8m90
Disque	26m00	26m50	28m00	28m00
Marteau	28m50	27m00	28m00	30m00
Javelot	26m50	26m50	27m50	28m50
Marche	34'00	33'00	32'00	32'00
4x100 m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Heptathlon	2650 pts	2750 pts	3000 pts	3000 pts

MINIMA H HORS-LIGUE ET QE

**Minima 2018
Masculins
hors-ligue et
QE AuRA
(2017)**

HOMMES - été – Championnat AuRA

	CAM Hors-AuRA 2018 QE AuRA (2017)	JUM Hors-AuRA 2018 QE AuRA (2017)	ESM Hors-AuRA 2018 QE AuRA (2017)	SEM Hors-AuRA 2018 QE AuRA (2017)
100m	11"34	11"24	11"04	11"04
200m	23"04	22"74	22"44	22"44
400m	52"14	50"94	49"94	49"94
800m	2'02"14	1'57"14	1'55"14	1'55"14
1500m	4'15"14	4'09"14	4'03"14	3'56"14
3000m	sans minima			
5000m		sans minima	sans minima	sans minima
110m haies	15"34	16"14	16"14	16"14
400m haies	59"44	60"24	58"14	58"14
Steeple	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Hauteur	1m86	1m89	1m92	1m92
Perche	3m90	4m10	4m60	4m60
Longueur	6m50	6m55	6m85	6m85
Triple Saut	12m90	13m20	13m50	13m50
Poids	12m80	12m00	12m00	13m00
Disque	38m00	35m00	42m00	42m00
Marteau	41m00	40m00	41m00	41m00
Javelot	45m00	43m00	49m00	49m00
Marche	27'30	59'00	25'00 ou 1h50	25'00 ou 1h50
4x100 m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Décathlon	5400 pts	5400 pts	5400 pts	5400 pts

MINIMA F HORS-LIGUE ET QE

**Minima 2018
Féminins
hors-ligue et
QE AuRA
(2017)**

FEMMES - été – Championnat AuRA

	CAF Hors-AuRA 2018 QE AuRA (2017)	JUF Hors-AuRA 2018 QE AuRA (2017)	ESF Hors-AuRA 2018 QE AuRA (2017)	SEF Hors-AuRA 2018 QE AuRA (2017)
100m	12"74	12"64	12"54	12"54
200m	26"14	25"94	25"84	25"84
400m	61"54	60"54	59"54	59"54
800m	2'22"14	2'20"14	2'19"14	2'19"14
1500m	5'04"14	5'01"14	4'58"14	4'50"14
3000m	sans minima	sans minima		
5000m			sans minima	sans minima
100m haies	15"54	15"94	15"74	15"74
400m haies	69"54	67"54	65"54	65"54
Steeple	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Hauteur	1m54	1m54	1m57	1m57
Perche	2m70	2m90	3m10	3m10
Longueur	5m40	5m45	5m55	5m55
Triple Saut	10m80	10m90	11m00	11m00
Poids	11m00	9m90	11m00	11m00
Disque	30m00	31m00	34m00	34m00
Marteau	36m00	35m00	38m00	38m00
Javelot	31m00	31m00	34m00	34m00
Marche	31'30	1h02'30	17'00 ou	17'00 ou
4x100 m	sans minima	sans minima	sans minima	sans minima
Heptathlon	3150 pts	3200 pts	3400 pts	3400 pts

QUOTAS DE JURY/CLUB



Chaque club doit engager son jury en fonction du nombre d'athlètes inscrits (/ journée de compétition):

Compétitions d'Épreuves Combinées :

- de 1 à 2 athlètes : 1 officiel
- de 3 à 4 athlètes : 2 officiels
- de 5 à 6 athlètes : 3 officiels
- de 7 à 8 athlètes : 4 officiels
- 9 athlètes et + : 5 officiels

Compétitions de marche athlétique :

- de 1 à 2 athlètes: 1 officiel
- de 3 à 5 athlètes : 2 officiels
- 6 athlètes et + : 3 officiels

Compétitions de demi-fond :

- de 2 à 7 athlètes : 1 officiel
- de 8 à 17 athlètes : 2 officiels
- 18 et +: 3 officiels

Compétitions d'épreuves individuelles:

- de 2 à 7 athlètes : 1 officiel
- de 8 à 17 athlètes : 2 officiels
- de 18 à 29 athlètes: 3 officiels
- 30 et +: 4 officiels

Challenge des meetings Auvergne - Rhône-Alpes

Du 28 avril au 1er juillet 2018

1 - Présentation du challenge :

Un circuit de meeting d'athlétisme AuRA est coordonné par la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'athlétisme. Un classement individuel H et F dans les familles de spécialité sprint/haies, demi-fond/marche, sauts et lancers est effectué

2 – Programme et Conditions de participation

Les conditions de participation et les modalités d'engagement sont fixées par chacun des organisateurs. Une fiche d'information pour chaque meeting est en ligne sur le site de la ligue AuRA d'athlétisme rubrique : Pratiquer / Compétitions / Challenge des meetings.

3 – informations complémentaires

– contact CSO pour cette compétition : Alex FOURNIVAL et Jean-Pierre BAGRIOT (voir e-mail en fin de livret)

Interclubs TC

1^{er} tour qualificatif 5 et 6 mai 2018 – finales 20 et 21 mai 2017

1 - Présentation de l'épreuve :

3 formules de composition d'équipe sont proposées ;

Nationale (mixte avec 4 athlètes par épreuve 2F + 2M) -> finales Elite, N1A, N1B, N2A et N2B

Excellence (mixte avec 3 athlètes par épreuve 2F + 1M ou 2M + 1F) -> finale régionale

Honneur (mixte avec 2 athlètes par épreuve 1F + 1M) -> finale régionale

2 – Engagements

Les clubs s'engagent en début d'année sur la formule de leur choix et indiquent s'il souhaite le cas échéant participer à la finale régionale.

Chaque club peut engager plusieurs équipes sur des formules différentes

Les compositions prévisionnelles d'équipes sont faites par engagement en ligne sur le site de la ligue.

Les modifications peuvent être effectuées sur place le jour de la compétition (cf : horaires)

3 – informations complémentaires

– Les informations concernant les interclubs TC sont mises en ligne sur le site de la ligue et envoyées aux clubs

– contact CSO pour cette compétition : Jacques LEONARD et Jean-Marc REVOL (voir e-mail en fin de livret).

Match interligues cadets Juniors CUNEO – en attente de date (début juillet)

1 - Présentation de l'épreuve :

Ce match annuel avec des équipes italiennes concernent les cadets et juniors de la ligue AuRA. Toutes les épreuves ne sont pas proposées dans le programme.

2 - Conditions de participation pour les athlètes de la Région AUV / R-A

- 1 équipe AuRA est constituée sur la base des résultats 2018.
- Les athlètes seront présélectionnés sur la base du bilan 2018 à 20 jours de la compétition.
- Suites aux réponses données, la sélection définitive sera effectuée et communiquée via le site de la ligue AuRA d'athlétisme, l'e-mail des athlètes et copie aux clubs concernés

3 – informations complémentaires

- La date de la compétition, le programme proposé seront mis en ligne, dès réception, sur le site de la ligue AuRA d'athlétisme. Les modalités de sélections seront alors communiquées
- contact ligue pour cette compétition : Grégory DUVAL (voir e-mail en fin de livret)

Compétition AuRA qualificative à la Coupe de France

29 septembre 2018 – Aubière

30 septembre 2018 – lieu à définir

1 - Présentation de l'épreuve :

Tous les relais et concours proposés à la coupe de France figurent au programme de cette compétition

2 – Engagements

Les clubs engagent en ligne sur le site de la ligue les 4 (au minimum) athlètes par épreuve. Date limite d'engagement le mercredi 26 septembre à 23h59

Chaque club peut engager plusieurs équipes de relais

Les engagements hors équipes ne sont pas acceptés

Les modifications peuvent être effectuées sur place le jour de la compétition (cf : horaires)

3 – informations complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 26 septembre 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p 19
- Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site Ligue AuRA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- contact CSO pour cette compétition : Jacques LEONARD et Jean-Marc REVOL, Nicolas DOUMENG et Thierry LAURON (voir e-mail en fin de livret).

Interclubs Cadets Juniors – Nationaux et Promotion tour qualificatif AuRA 7 octobre 2018 – Montélimar (chemin de Redondon)

1 - Présentation de l'épreuve :

2 formules de composition d'équipe sont proposées ;

Interclubs Nationaux F et Interclubs Nationaux M (classement effectué sur 1 athlète par épreuve dans toutes les épreuves + relais)

Interclubs Promotions F et Interclubs Promotions M (classement effectué sur 2 athlètes en famille sprint, 1 athlète en famille haies, 3 athlètes dans chacune des autres familles demi-fond/marche, sauts et lancers + relais)

2 – Engagements

Les clubs s'engagent sur la formule de leur choix (Attention : les Clubs opérant en Elite et N1 des Championnats de France Interclubs ne peuvent pas participer aux Interclubs Promotion.

Chaque club peut engager un maximum de 3 athlètes par épreuve.

Un athlète pourra participer à une course et un concours, ou à 2 concours ; il pourra, en outre, prendre part au relais. -> Pour les possibilités de doubler, la marche est classée dans les courses.

Les compositions prévisionnelles d'équipes sont faites par engagement en ligne sur le site de la ligue.

Les modifications peuvent être effectuées sur place le jour de la compétition (cf : horaires)

3 – informations complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** (avant le mercredi 3 octobre 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p 18
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- contact CSO pour cette compétition : Jacques LEONARD et Jean-Marc REVOL, Nicolas DOUMENG et Thierry LAURON (voir e-mail en fin de livret)

CONTACTS CSO

Ce livret a été édité par la CSO de ligue Auvergne Rhône Alpes d'Athlétisme.

Nom	Prénom	Fonction	Tél	Adresse mail
CLAIRE	Michel	Président CSO AURA	06.20.97.09.80	michelclairevz@gmail.com
BAGRIOT	Jean Pierre	Challenge des meetings	06.82.96.28.86	bagriot.jean-pierre@orange.fr
BONARDI	Alain	CTS	06.76.06.66.93	alain-bonardi@wanadoo.fr
DOUMENG	Nicolas	Gestion compétitions	06.80.87.14.49	nicolas.doumeng@athlelara.com
DUVAL	Grégory	CT – Match interligues	06.70.19.65.33	gregory.duval@athlelara.com
ELDIN	Nathalie	Compét. individuelles	06.08.13.94.83	nathaly.eldin123@orange.fr
FOURNIVAL	Alex	Challenge des meetings	06.77.07.04.57	alex.fournival@sfr.fr
GUILLON	Pierre	Lancers Hivernaux	06.81.60.95.30	guillonpierre@wanadoo.fr
LAFLEUR	Jean-Louis	Compétitions marche	06.71.84.50.86	famille.lafleur@orange.fr
LAURON	Thierry	CT compétitions	06.62.54.15.27	thierry.lauron@athlelara.com
LEONARD	Jacques	Compét. par équipe	04.74.46.80.32	j.leonard@wanadoo.fr
MARIE	Jean-Claude	Epreuves combinées	06.21.06.39.40	mariehardy2@wanadoo.fr
MOREL	Michel	Epreuves combinées	06.86.46.98.23	mimi-morel@orange.fr
REVOL	Jean-Marc	Compét. par équipe	06.50.21.07.18	jeanmarc.revol@yahoo.fr

INFORMATIONS CSO

Pour la bonne gestion et le bon déroulement des compétitions il est demandé aux dirigeants de clubs, officiels, entraîneurs et athlètes:

- de respecter les délais d'inscription,
- d'engager les athlètes uniquement sur les épreuves auxquelles ils participeront,
- de respecter les quotas de jury,
- d'officier sur la totalité de la journée concernée
- de laisser les installations sportives et annexes propres, retirer les marques au sol, les déchets dans les tribunes ou sur la piste, d'utiliser les poubelles de tri-sélectifs ...

Les coaches doivent gérer les athlètes depuis les tribunes, la coursive ou les zones prévues à cet effet. Dans ce dernier cas, nécessité de quitter les zones qui leurs sont réservées une fois les épreuves terminées.

Le jury, à la fin de chaque concours, doit s'assurer de la propreté de l'aire de concours et ramener au local tout le matériel utilisé, y compris les starting-blocks, les planches d'appel, barres, toises....